

Réf: Dossier N° 029152

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Société d'aménagement foncier et de l'immobilier de Côte d'Ivoire » en abrégé « SAFIMCI »

Siège social Abidjan, Yopougon, académie cnps, Lot 67, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Société d'aménagement foncier et de l'immobilier de Côte d'Ivoire » en abrégé « SAFIMCI »

Objet : lotissement, décapage, bornage, pose de poteaux, BTP, construction et gestion immobilière, promotion immobilier, divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, académie cnps, Lot 67, Ilot 2

Dirigeant(s) : Mme ASSAOLE MARINA EMMANUELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05261 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25891/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

